

Il conteste sa détention provisoire

JUSTICE En début d'année, une femme de 30 ans a perdu la vie à Vouvry. Son compagnon, qui clame son innocence, a fait recours au Tribunal fédéral contre la prolongation de sa détention provisoire.

Le drame a eu lieu en ce début d'année. Le 14 janvier, en soirée, un habitant de Vouvry appelle les secours. Sa compagne, une jeune femme de 30 ans, présente une blessure à l'arrière de la tête et ne répond plus à ses sollicitations. Transportée à l'hôpital de Sion, elle succombe à ses blessures durant la nuit. Dans la foulée, une enquête est ouverte par le Ministère public. Et des soupçons se portent sur son compagnon qui est placé en détention provisoire dès le 17 janvier. L'homme, qui clame son innocence, a fait recours au Tribunal fédéral contre une prolongation de sa détention préventive. L'arrêt fédéral, qui confirme et justifie l'emprisonnement, livre plus de détails sur cette affaire qui avait secoué la commune bas-valaisanne.

Des soupçons assez forts?

L'enquête étant toujours en cours, l'homme doit être considéré comme innocent étant donné qu'aucune mise en accusation formelle n'a été prononcée à son encontre à ce stade de la procédure. Les juges fédéraux, eux, se sont penchés sur cette question: le degré de soupçons est-il assez élevé pour justifier la prolongation de cette détention préventive? La plus haute instance du pays a conclu que la décision du canton «ne prêtait pas le flanc à la critique.» Autrement dit, les conditions de détentions sont tou-

jours remplies. D'abord, parce qu'il existe de «forts soupçons» de culpabilité. Mais aussi parce que le risque de fuite est jugé «des plus probables» pour cet homme de nationalité étrangère qui, selon les conclusions de l'enquête, s'expose à une forte peine.

Un rapport d'autopsie ambivalent

Plusieurs éléments de l'instruction justifient les soupçons. La victime aurait notamment rapporté à plusieurs proches qu'elle faisait l'objet de violences physiques de la part de son compagnon. Des rapports de police évoquent aussi un épisode de violence survenu en 2024 dans le couple.

«Les juges fédéraux, eux, se sont penchés sur cette question: le degré de soupçons est-il assez élevé pour justifier la prolongation de cette détention préventive?»

Aussi, des voisins auraient entendu des bruits pouvant correspondre à une dispute peu avant le drame. De son côté, l'homme clame son innocence. Selon sa version des faits, qu'il expose depuis le début de l'instruction, sa compagne aurait chuté d'une chaise et se serait cogné la tête. Son état se serait dégradé progressivement jusqu'au drame. Le rapport d'autopsie révèle que cette version des faits «n'entre pas en contradiction» avec les constatations médicales. Cependant, cette seule chute ne peut pas expliquer «l'ensemble des lésions traumatiques constatées sur le corps de la victime.» Contacté, l'avocat de l'homme ne souhaite pas commenter l'affaire à ce stade de la procédure. **DAMIEN RAPALLI**

Le Chablais a désormais son épicerie solidaire

MONTHEY Après Sion, l'OSEO Valais ouvre une deuxième épicerie solidaire dédiée aux personnes en situation de précarité. En plein cœur de la ville, 1900 articles seront proposés à prix préférentiels.

PAR ISABELLE GAY / PHOTO SACHA BITTEL



Guillaume Sonnat, Lirije Spanca et Mathias Reynard ont présenté la nouvelle épicerie solidaire de l'OSEO Valais, basée à Monthey, qui ouvre ses portes aujourd'hui.

«Bonjour! Ce n'est pas encore ouvert?» Elle suscite un fort intérêt avant même son ouverture prévue aujourd'hui. A Monthey, en plein cœur de la ville, une nouvelle épicerie solidaire a fait son apparition. Fort du succès rencontré par celle ouverte à Sion en 2022, dont la fréquentation a progressé en l'espace de trois ans de 55%, l'OSEO Valais, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, a souhaité, avec le soutien du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, offrir un nouveau point de vente pour les personnes du Chablais qui sont en situation de précarité.

Solidarité et dignité

«La précarité est souvent cachée, mais elle est bien réelle

et nous préoccupe énormément», a souligné hier le conseiller d'Etat, Mathias Reynard, lors d'une conférence de presse. «Avec le succès de celui de Sion, on remarque qu'un commerce peut jouer à la fois un rôle de solidarité, de dignité et de formation, tout en visant la viabilité économique.» A Monthey, la nouvelle épicerie proposera un large éventail de produits à prix préférentiels, entre 25 et 80% moins chers, pour les bénéficiaires de prestations sociales. Soit des personnes au bénéfice de l'aide sociale, d'un statut particulier en lien avec l'asile ou de prestations complémentaires. Les produits seront également vendus au prix du marché pour les autres clients membres de l'OSEO Valais.

Objectif: 85 clients quotidiens

«Nous espérons atteindre environ 85 clients par jour, comme c'est le cas à Sion», a précisé Guillaume Sonnat, adjoint de direction et responsable du secteur adultes à l'OSEO Valais. «Ce lieu se veut aussi comme un lieu de vivre-ensemble favorisant la mixité culturelle, intergénérationnelle, et donnant de la respiration à ceux qui doivent compter chaque franc.» Le magasin solidaire remplit aussi un rôle d'insertion professionnelle. Comme à Sion, Monthey offrira des places favorisant la formation et une reprise d'activité dans les métiers de la vente et du commerce de détail. «A Sion, l'an dernier, vingt personnes ont pu bénéficier d'une

Colis du cœur de Monthey: «Il y a de la place pour chaque forme d'entraide.»

Contactée, la présidente de l'association des Colis du cœur de Monthey, Anne-Marie Ulrich, salue l'ouverture de la nouvelle épicerie solidaire, qu'elle juge «complémentaire» aux dispositifs d'aide déjà en place. «Nous ne nous adressons pas au même public, et notre soutien demeure ponctuel, limité à quatre distributions par an», précise Anne-Marie Ulrich. Présente depuis 31 ans dans l'ensemble du district de Monthey, l'association accompagne chaque année plus de 2600 personnes en situation de précarité et distribue près d'une vingtaine de colis alimentaires par semaine. «La précarité reste une réalité bien trop présente à nos portes pour que notre action perde son sens.» La présidente se dit d'ailleurs ouverte à une future collaboration avec la nouvelle épicerie solidaire, dans une perspective de synergie locale au service des plus démunis.



La précarité est souvent cachée, mais elle est bien réelle et nous préoccupe énormément.

MATHIAS REYNARD
CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA CULTURE

telle mesure et plusieurs d'entre elles ont retrouvé un emploi», s'est réjoui Lirije Spanca, responsable du projet épicerie à l'OSEO Valais. L'Etat du Valais a consacré 265 000 francs à la mise en place de la structure, complétés par une subvention annuelle de 45 000 francs en 2025, puis de 200 000 francs en 2026. Des montants appelés à

Précarité: les chiffres en Valais

- ➔ **20 000:** le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, soit 6,4% de la population totale.
- ➔ **11%** de la population vit avec un risque de pauvreté.
- ➔ **17%** des familles monoparentales vivent avec un risque de pauvreté.
- ➔ **1800:** le nombre de clients mensuels de l'épicerie solidaire de Sion.
- ➔ **2500:** le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale dans le district de Monthey.

diminuer progressivement, à mesure que la clientèle et le chiffre d'affaires se développeront.

Permanence de conseil dentaire

Samedi 8 novembre 2025, de 9 h à 11 h

Rue de Lausanne 42, 1950 Sion

25 francs par consultation

Profitez d'une consultation rapide pour :

- Obtenir un deuxième avis avant un traitement
- Recevoir des conseils personnalisés sur votre santé dentaire
- Être informé sur les aides financières disponibles

Ouvert à toutes et tous - sans soin, uniquement du conseil



PUBLICITÉ

